

Mairie de  
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost  
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : [www.st-jouin-bruneval.fr](http://www.st-jouin-bruneval.fr)  
Mail : [mairie@st-jouin-bruneval.fr](mailto:mairie@st-jouin-bruneval.fr)  
Tél : 02 35 20 74 43  
Fax : 02 35 20 81 71

# REVUE DE PRESSE

DU MARDI 24 ET  
VENDREDI 27 AVRIL 2012

---

1/ UN ANIMAL MYTHIQUE.....	P1
2/ CÉRÉMONIE DU 8 MAI.....	P2



Mardi 24 avril 2012

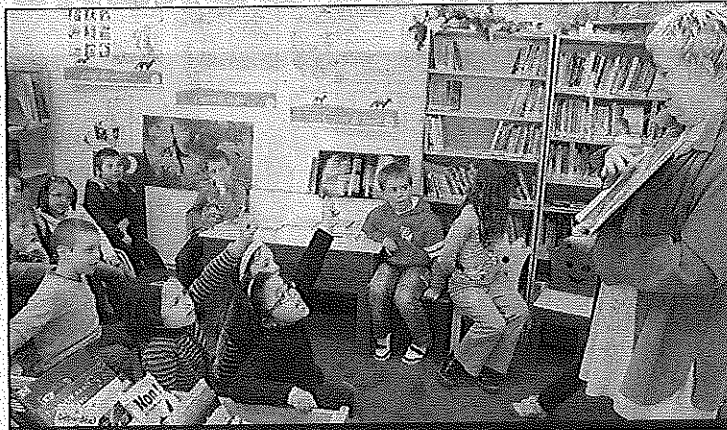
**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL.** Les contes et légendes sur les loups captivent les enfants.

## Un animal mythique

**J**eudi, les élèves de CP et CE1 de Dominique Bourdonne, puis les élèves de CE1 et CE2 de Lucie Coindeau sont allés à la bibliothèque où Annick Boige les attendait pour leur conter des

histoires de loups. En effet, la bibliothécaire s'est associée au projet cinéma que les enfants mènent avec leurs enseignantes depuis plusieurs mois. Tout d'abord, en participant au pôle

cinéma où ils ont assisté à la projection de trois films d'animations d'origine iranienne, des adaptations de contes dans lesquelles il est question de loup, puis en découvrant l'exposition réalisée par Annick. L'occasion de tout connaître, comportement, nourriture, reproduction, mais aussi de découvrir les contes et les légendes qui se rattachent à cet animal qui a suscité la peur mais aussi la fascination, le respect. Et puis, on a évoqué bien sûr les loups garous présents dans les films, les romans mais aussi dans les histoires racontées aux veillées sans oublier les expressions telles « entre chien et loup », « se précipiter dans la gueule du loup », « être connu comme le loup blanc ».



Le loup n'a plus de secrets pour les enfants

le vendredi 27 avril 2012

**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL**

**Cérémonie du 8 mai**

Le président des anciens combattants invite le maire, son conseil municipal, les anciens combattants unifiés à se réunir à la mairie à 11 h 15, mardi 8 mai, pour commémorer la victoire du 8 mai 1945, et à se rendre au monument aux morts à 11 h 30 pour un dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, suivra.